

L'an deux mil quinze, le trois du mois de juillet à 20 h 00 le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Claude DABERT, Maire.

La séance a été publique.

**Présents** : Mmes et MM. DABERT Jean-Claude, FREITAS Manuel, DESSAIGNE Marc, JACOB Chantal, PEGAS Paulo, ANGLARET Pascal, MALLET Philippe, COUVE Christine, PASTRE Annie et BARROT Jean-François

**Absentes excusées** : M. PELISSIER Alain

Mme PASTRE Annie a été élu secrétaire de séance.

M. le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

### **VIREMENT DE CREDIT**

Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du conseil municipal qu'il faut faire des virements de crédit en investissement pour le paiement des réparations du tracteur et de l'épareuse et pour régler les factures su SIEG.

#### **1 - Pour réparation du tracteur et de l'épareuse :**

Compte 2313 – Constructions : - 10 000.00 €  
Compte 21571 – Matériel Roulant : + 10 000.00 €

#### **2 - Pour paiement factures SIEG :**

Compte 2313 – Constructions : - 4 000.00 €  
Compte 2041582 – Subvention équipement groupement collectivité : + 4 000.00 €

Des décisions modificatives seront faites et les factures réglées.

### **AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE DU FONCTIONNEMENT DU SIVU**

Monsieur le Maire présente la modification de l'avenant à la convention du 15 avril 2004 relative au fonctionnement du SIVU « Puys et Lembron ».

Le conseil municipal vote à l'unanimité le changement des articles de modalités de règlement des cotisations communales et les modalités de remboursement des avances financières consenties par les communes.

Le Maire est chargé de signer l'avenant de la convention.

### **CHOIX DU CABINET POUR L'ETUDE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT – VIREMENT DE CREDIT POUR REGLEMENT DU CABINET**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les 2 devis proposés pour le zonage d'assainissement.

SAFEGE : 13 983.40 € HT soit 17 550.48 TTC  
SECAE : 12 700.00 € HT soit 14 525.40 TTC

Un virement de crédit sera fait pour le règlement de l'étude choisie.

COMPTE 2031 – Etudes : + 16 000.00  
Chapitre 020 – Dépenses Imprévues : - 10 000.00  
Compte 2158 – Autres : - 6 000.00

Le choix est fait pour le cabinet SECAE pour un montant de 12 700.00 € HT

Monsieur le Maire est chargé de signer le Devis et de procéder au règlement de l'étude sur le Budget Assainissement.

## **PLAN DE FINANCEMENT – TRAVAUX PLACE DES TILLEULS**

Monsieur le Maire présente le plan de financement pour les demandes de subventions pour les travaux Place des Tilleuls.

Montant des travaux (HT)

Travaux : 74 877.50 €

SIEG : 19 985.00 €

SIVOM : 36 802.00 €

**Total : 131 629.50 €**

### FINANCEMENT

DETR (20 %) : 26 325.80 €

Conseil Général : 18 790.82 €

Ministère de l'Intérieur : 13 162.95 €

Autofinancement : 73 349.93 €

**Total : 131 629.50 €**

Tva Autofinancement : 26 325.90 €

Le plan de financement est adopté à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Epareuse** : La décision est prise de faire réparer l'épareuse. Nous attendons la finalisation de devis. Changement du groupe de broyage.

**Tracteur** : Réparation

**Saleuse** : Une demande de devis est faite. Il faut changer la saleuse.

**Aire camping-cars** : Les travaux débuteraient en septembre pour 9 places.

**Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.**

**Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.**

**La séance est levée à 21 h 30**